



**Bureau d'information
et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Conseil d'Etat

ESSAI PILOTE POUR LUTTER CONTRE LE BRUIT ROUTIER LA NUIT EN VILLE

Lancement du test de réduction à 30 km/h de nuit sur les avenues Vinet et Beaulieu

La Ville de Lausanne et le Canton de Vaud démarrent ce jeudi 1er juin 2017 un projet pilote d'abaissement de la vitesse de 50 km/h à 30 km/h entre 22h et 6h sur les avenues de Beaulieu et Vinet.

Annoncé le 10 février dernier, ce projet pilote a pour objectif d'analyser de manière scientifique si l'abaissement de la vitesse diminue de manière significative les nuisances sonores d'artères fortement fréquentées, en particulier la nuit, dans le but d'améliorer la qualité de vie et le repos des habitants.

Ce test qualitatif et quantitatif est mené conjointement par la Direction générale de la mobilité et des routes du Canton de Vaud et le Service des routes et de la mobilité de la Ville de Lausanne. Mis en place le 1er juin 2017, le 30 km/h de nuit se maintiendra jusqu'en 2018. Durant cette période, quatre sessions de test se succèderont. L'expérience s'achèvera par une dernière phase, début 2019, avec le retour à la vitesse maximale autorisée de 50 km/h. Pour accompagner les usagers, la signalisation a été adaptée tout au long des deux avenues.

De nombreuses initiatives à l'étranger et en Suisse alémanique s'intéressent à la limitation de vitesse à 30km/h la nuit en ville comme mesure simple, efficace et peu coûteuse d'assainissement du bruit en cas de dépassement des valeurs limites (selon l'OPB, l'ordonnance fédérale de protection contre le bruit). Les tests réalisés à Lausanne démontreront si cette mesure se révèle efficace, appliquée à des routes très fréquentées, y compris cantonales.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 31 mai 2017

Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 01 Patrick Etournaud, chef du service des routes et de la mobilité, 021 315 54 10 Laurent Tribolet, chef de la division entretien, Etat de Vaud – Direction générale de la mobilité et des routes, 079 756 52 93